PRODUIRE – DISTRIBUER – TRANSMETTRE

PREMIÈRE SESSION



Financer son Projet Entrepreneurial Artistique

120 PRODS

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

OBJECTIFS (PROFESSIONNELS)

À l'issue de la formation, le·la stagiaire sera capable de :

- **Structurer son projet entrepreneurial**

Être capable de transformer son idée en un projet viable : définir son offre, identifier son marché cible dans les industries culturelles et créatives, construire un business model adapté au secteur du spectacle et du cinéma.

- **Maîtriser son business plan afin d'accéder aux dispositifs de financement spécifiques**

dentifier et mobiliser les dispositifs adaptés aux industries créatives (fonds propres, aides publiques, prêts bancaires), comprendre les critères des financeurs, élaborer un plan de financement réaliste, préparer un dossier bancaire convaincant et décrocher les aides pour se lancer sereinement.

- **Organiser son quotidien pour atteindre la rentabilité et vivre de sa passion/de son activité**

Acquérir les outils et méthodes pour piloter efficacement son entreprise : gestion administrative, suivi de trésorerie, organisation du temps entre missions artistiques, gestion entrepreneuriale et contraintes financières, définir son rétroplanning en intégrant les périodes de vacances et plus généralement les temps de repos, pérenniser son activité.

- **Pitcher son projet et convaincre**

Être capable de présenter son projet de manière claire, percutante et adaptée à son interlocuteur (investisseur, partenaire, diffuseur, institution, jury de concours, etc.), travailler sur la méthode du 30/3/30.

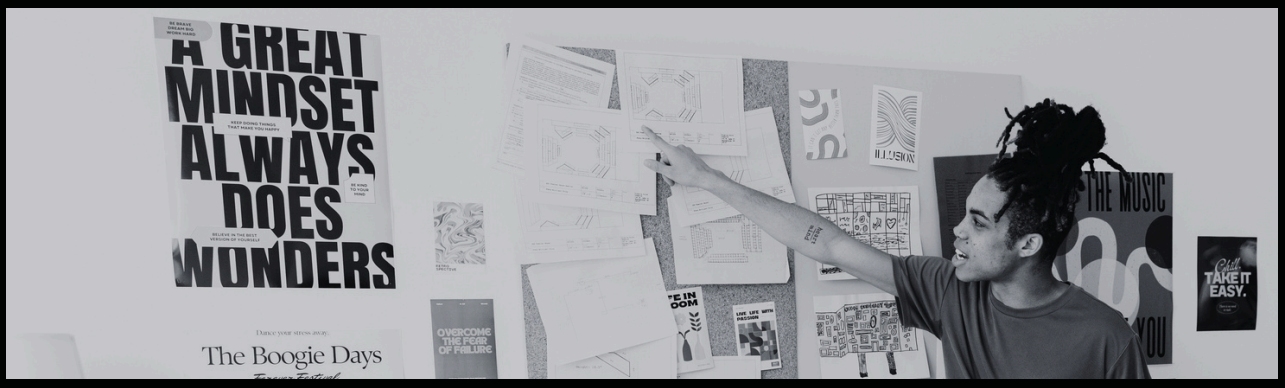

CATÉGORIE ET BUT

Catégorie: Action de formation (article L.6313-3)

But: Favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

PUBLIC

Le public concerné est:

- Artistes, auteur·ices, réalisateur·ices, producteur·ices, comédien·nes ou technicien·nes souhaitant structurer et professionnaliser leur activité au sein des industries culturelles et créatives (spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, musique, arts visuels, etc.).
- Créateur·ices de projets culturels (compagnies, collectifs, structures émergentes, studios, associations, etc.) désireux de transformer leur idée ou leur passion en un projet entrepreneurial viable et durable.
- Professionnel·les en reconversion ou en transition vers une activité indépendante dans le champ artistique ou culturel, souhaitant acquérir des compétences concrètes en gestion, financement et stratégie de développement.
- Entrepreneur·es culturels débutant·es ou expérimenté·es cherchant à consolider leur modèle économique, à mieux comprendre les dispositifs de financement spécifiques au secteur, et à renforcer leur autonomie dans la gestion quotidienne de leur activité.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un projet professionnel ou artistique en lien avec les industries culturelles et créatives (spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, musique, arts visuels, etc.), qu'il soit en phase d'émergence ou déjà amorcé.
- Manifester l'envie de structurer et développer son activité afin d'en faire un projet viable, durable et économiquement équilibré.
- Être motivé·e à acquérir des compétences entrepreneuriales concrètes (gestion, financement, stratégie, communication) pour gagner en autonomie et en confiance dans la conduite de son projet.
- Avoir une première expérience dans le secteur culturel ou artistique (en tant qu'artiste, technicien·ne, porteur·euse de projet ou gestionnaire d'une structure) est un atout, mais non obligatoire.

Venir avec une idée, une envie ou un projet à faire grandir, et la volonté de passer à l'action pour en faire une véritable entreprise créative.

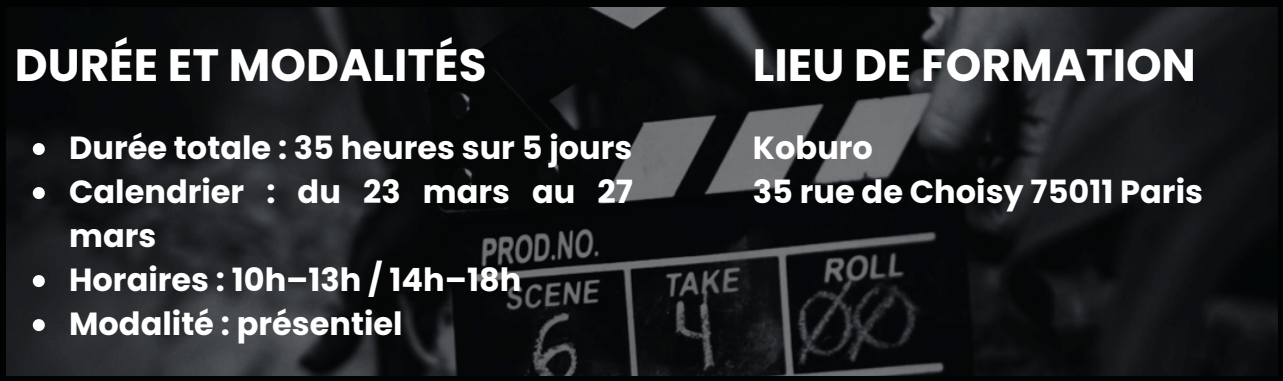

DURÉE ET MODALITÉS

- **Durée totale : 35 heures sur 5 jours**
- **Calendrier : du 23 mars au 27 mars**
- **Horaires : 10h–13h / 14h–18h**
- **Modalité : présentiel**

LIEU DE FORMATION

Koburo
35 rue de Choisy 75011 Paris

TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût de 1400 euros HT soit 1880 TTC (taux de tva 20%).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : Le contrat ou la convention est signée.
Les délais d'accès à l'action sont : environ 1 mois (En cas de financement).



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Méthodes: chaque stagiaire travaille sur son propre projet de création d'entreprise dans le secteur culturel. D'inspiration inductive, mais adaptée en fonction des besoins de chaque bénéficiaire au fur et à mesure de la formation, la méthode propose d'apporter les outils théoriques (business model, plan de financement...) une fois que la pratique les appelle.
La particularité de la formation est que le formateur se positionne comme un coach entrepreneurial dont le travail est de « faire accoucher » les porteurs de projets de leur vision et de la concrétiser en entreprise viable. L'idée étant de repartir avec un ensemble de documents opérationnels et directement mobilisables auprès des banques et autres financeurs.

Prise en compte du handicap : Nous choisissons des salles de formation PMR accessibles par les transports en commun et à proximité de lieux de restauration/hébergement.
Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.
Référent handicap : Vincent Cappello : 0661506118 vincentcappello15@gmail.com

PRÉAMBULE

Dans un secteur où la passion et la créativité sont au cœur de chaque projet, il est essentiel de savoir transformer son talent en une activité viable et durable. Cette formation accompagne les artistes, créateur·ices et porteur·euses de projets culturels dans la structuration, le financement et le développement de leur entreprise.

Conçue spécifiquement pour les professionnel·les du spectacle, du cinéma et plus largement des industries culturelles et créatives, elle allie vision artistique et compétences entrepreneuriales. Le parcours de Florian (ancien de Bpifrance) apporte nécessairement un tropisme « innovation » à la formation. Ainsi, les participant·es y apprennent à formaliser leur idée, élaborer un business plan adapté au secteur, identifier les financements disponibles et présenter leur projet avec impact.
Au fil du parcours, chacun·e construit les bases solides d'un projet pérenne, tout en apprenant à équilibrer création, gestion et stratégie, pour vivre pleinement de son activité et donner à son projet la place qu'il mérite.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR



FLORIAN BLOT

EXPERT FINANCEMENTS NON-DILUTIFS (BPI / RÉGIONS) & PRODUCTEUR CINÉMA

Initialement formé ingénieur en génie industriel puis diplômé d'un master en administration des entreprises, Florian débute sa carrière chez **Airbus** puis **EDF** sur des fonctions de **gestion de projets** (programme A400M chez Airbus et grand carénage chez EDF).
À la suite de ces deux expériences, il intègre **Bpifrance** pour financer plus de 100 sociétés innovantes durant 2 ans sur le secteur parisien pour des montants allant de 30k€ à 10m€.
En 2017, Florian quitte cette institution pour commencer des études de Philosophie à Paris X-Nanterre qu'il poursuit au sein de **l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales** (EHESS). Son but est alors d'en revenir aux concepts tels que l'Ethique, la Politique ou l'Art afin de se réorienter vers le cinéma. Son mémoire, encadré par Frédéric Lordon, traite des révolutionnaires et de leur rapport à l'Etat a été validé avec les félicitations du jury en septembre 2025.
Pour autofinancer ce retour sur les bancs de l'école, il met à profit ses expériences passées en accompagnant depuis 8 ans près de 150 sociétés sur des missions de **conseil en stratégie/recherche de financement**.
En parallèle et depuis 3 ans, Florian développe une **société de production** avec deux amis tout en travaillant un **projet documentaire au Maroc** en lien avec son mémoire de Master.

CONTENU

STRUCTURER SON PROJET ENTREPRENEURIAL

- Passer de l'idée à une offre viable
- Identifier son marché cible dans les industries culturelles et créatives
- Construire un business model adapté et pérenne

MAÎTRISER SON PLAN DE FINANCEMENT

- Identifier les aides sectorielles disponibles
- Élaborer un business plan réaliste
- Construire un plan de trésorerie sur 24 mois
- Préparer un dossier convaincant et adapté selon le financeur

ORGANISER SON PLAN DE FINANCEMENT

- Organiser son temps de travail et sa boîte e-mail
- Acquérir les outils et méthodes pour piloter efficacement son entreprise
- Organiser son temps entre missions artistiques et gestion entrepreneuriale

PITCHER SON PROJET ET CONVAINCRE

- Être capable de présenter son projet de manière claire et percutante
- Savoir s'adapter à son interlocuteur (investisseur, partenaire, diffuseur, institution, jury de concours, etc.)
- Travailler sur la méthode du 30/3/30

SUIVI ET ÉVALUATION

EXÉCUTION DE L'ACTION

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont:

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Évaluation des acquis en fin de session
- Suivi individualisé et feedback
- Traçabilité des échanges et communications

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS (OU D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Observer les participant·es en situation de travail
- Analyser les productions réalisées
- Évaluer la capacité à structurer et présenter un projet musical
- Valider les acquis à l'aide d'une grille d'évaluation

Contact administratif

Vincent Cappello
06.61.50.61.18
contactcentvingtprods@gmail.com

Charte d'accessibilité
Règlement intérieur
CGV
Certificat Qualiopi